

Motion des 17 enseignants réunis par le SNUDI-FO 89 le 17 novembre 2021 à Auxerre

Nous, enseignants du premier degré de l'Yonne, directeurs/directrices ou adjoints, syndiqués au SNUDI-FO 89 ou non syndiqués, avons pris connaissance de l'adoption par l'Assemblée Nationale de la Loi Rilhac relative à la Direction d'Ecole.

La mise en place de l'autorité fonctionnelle et la participation du directeur à l'encadrement de l'école modifiera profondément les relations entre les personnels au sein des écoles. Son autorité fonctionnelle pourra lui être retirée et ses décharges seront négociées au cas par cas avec le DASEN. Dès lors, le directeur, sommé de mettre en place les réformes au sein de son équipe, sera soumis à d'énormes pressions, tout comme le reste de l'équipe enseignante.

Par ailleurs, le conseil d'école, où les enseignants sont minoritaires, aura dorénavant un pouvoir décisionnaire, aggravant encore la territorialisation de l'école.

Nous ne voulons pas d'un directeur qui soit notre supérieur hiérarchique, ni n'acceptons d'être soumis aux décisions locales des municipalités.

Nous avons également pris connaissance des annonces du président Macron à Marseille et de leur récente confirmation par le ministre Blanquer, qui veulent expérimenter dans 50 écoles de Marseille, le recrutement des professeurs par le directeur d'école.

Nous ne sommes pas dupes : ce qui sera expérimenté à Marseille sera généralisé partout par la suite.

C'est pour cela que nous nous associons aux plus de 100 écoles marseillaises qui refusent et appellent à refuser la mise en œuvre de cette expérimentation Macron-Blanquer. Nous leur apportons tout notre soutien et décidons de porter cette discussion dans nos écoles.

Nous n'acceptons pas l'explosion du cadre de l'Ecole de la République, nous n'acceptons pas la logique de territorialisation et de contractualisation des moyens, ni la liquidation de notre statut.

La Loi Rilhac doit être abrogée !

L'expérimentation Macron à Marseille doit être abandonnée !

Nous communiquons cette motion à tous les collègues de nos écoles, les invitons à en discuter et à prendre position collectivement pour le retrait de ces projets.

Adoptée à l'unanimité